

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 03/12/2024 - 25850 - 2022 B 02712 - 919 041 640 - A.C.S
CONSTRUCTION



Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/07/2022 au 30/09/2023 (15 mois)			Néant	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	75 114	9 506	65 608		65 608
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					r
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	3 000		3 000		3 000
TOTAL (I)	78 114	9 506	68 608		68 608
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services	209 000		209 000		209 000
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	59 168		59 168		59 168
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	30 214		30 214		30 214
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	18 450		18 450		18 450
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	316 832		316 832		316 832
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	394 946	9 506	385 441		385 441

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	du 01/07/2022 au 30/09/2023 (15 mois)	Néant	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 3 000)	3 000		3 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	35 242		35 242
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	38 242		38 242
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	281 109		281 109
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	1 640		1 640
. Organismes sociaux	26 774		26 774
. Etat, impôts sur les bénéfices	6 219		6 219
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	31 438		31 438
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	20		20
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	347 199		347 199
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	385 441		385 441

A.C.S CONSTRUCTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social: Actimart - Z.I Les Milles
1140 Rue André Ampère
13290 AIX-EN-PROVENCE
919 041 640 RCS AIX-EN-PROVENCE

*

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 35 242 euros de la manière suivante :

- au poste « réserve légale » : 300 euros
- au poste « autres réserves » : 34 942 euros

ADOPTION

Cette résolution a été adoptée dans son intégralité par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mars 2024.

Le gérant

Monsieur Sami AYAN

